

SÉANCE SPÉCIALE DU 12 DÉCEMBRE 2022

Présences :	Monsieur	Réjean Gouin	Maire
	Monsieur	François Dubeau	Poste #1
	Madame	Guylaine Beaulieu	Poste #2
	Monsieur	Francis Lacelle	Poste #3
	Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
	Monsieur	Alain Déry	Poste #6
	Monsieur	Sébastien Gariépy	Directeur général

Absences :	Monsieur	Richard Gilbert	Poste #5
-------------------	----------	-----------------	----------

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation ayant été signifié tel que requis en date du 2 décembre 2022 aux membres du conseil municipal. Pour cette séance spéciale, le conseil consent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Ouverture et constat de quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et présentation du projet de règlement 705-2022 – Tarification, taxation et compensations 2023
4. Levée de l'assemblée

1. Ouverture et constat du quorum

M Réjean Gouin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 19 H 50.

2. Adoption de l'ordre du jour

0389-2022

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : Gilles Sénécal

QUE le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Avis de motion - Règlement 705-2022 (Taxation, tarification et compensations 2023)

0390-2022

M. François Dubeau donne avis de motion de l'adoption, prochainement, du règlement 705-2022 et avis de la présentation du projet de règlement qui accompagne le présent avis de motion.

Avis de motion, est par les présentes données par M. François Dubeau, qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un règlement relatif à la taxation, tarification et compensations 2023. M. Dubeau demande également dispense de lecture du règlement étant donné que les copies du projet de règlement sont remises dans la salle du conseil séance tenante. Le projet de règlement est mis à la disposition des citoyens à la mairie, sur demande ou sur le site www.smds.quebec

4. Levée de l'assemblée

0391-2022

La séance est levée à : 20 h 45.

Proposé par : Guylaine Beaulieu

Appuyé par : François Dubeau

Adopté à l'unanimité.

Réjean Gouin
Maire

Sébastien Gariépy
Directeur général et greffier-trésorier